

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 06 Juillet 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-six juillet, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 01 juillet 2021

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 16 Votants : 21

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Maryse SOUDAIN, Thierry MONNEREAU, Christophe PEIGNEY, Michel MANDRET, Yohan EVENO, Jean-Luc PINGUET, Didier FERRE, Ludmila HEURION, Jocelyne GROLLIER, Marie-Laure BOSSARD, Mickaël MICHON, Jean-Michel GAZEAU, Laëtitia GOARDET, Carole GUERMEUR, Jean-Luc HOTTOT,

Etaient absents excusés : Véronique MAFFREY (Pouvoir donné à Fabrice CHABOT), Anna SCHEENAERTS (Pouvoir donné à Didier FERRE), Sonia TEILLET (Pouvoir donné à Marie-Laure BOSSARD), Aurélie RUNIGO (Pouvoir donné à Carole GUERMEUR) Nicole MARANDEL (Pouvoir donné à Fabrice CHABOT)

Etaient absents : Emmanuelle CHAUVIN

Secrétaire de séance : Maryse SOUDAIN

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21 Juin 2021

1 – Espace santé : Validation du marché de travaux ..... *Délibération*

2 – Questions diverses

En préalable, M. le Maire accueille M. Jérôme DA SILVA qui intègre le conseil municipal suite à la démission de M. Jean-Claude METAIS.

Il est proposé que M. DA SILVA intègre les commissions laissées vacantes par M. METAIS que sont

- Commission Cadre de vie/Patrimoine
- Commission Economie

1- Espace santé : validation du marché de travaux

M. le Maire rappelle qu'un appel d'offre a été organisé puis une phase de négociation avec les différentes entreprises.

Après analyse du Rapport d'Analyse des Offres il est proposé au conseil municipal de valider le marché comme suit :

N°LOT	DESIGNATION DES LOTS	ESTIMATION DCE	Entreprises	Montants HT/€ - Offres négociées
1	DEMOLITION - DECONSTRUCTION	10 000,00 €	S.S.M.T.P. / SAINT MATHURIN	11 975,00 €
2	VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	28 000,00 €	S.S.M.T.P. / SAINT MATHURIN	31 743,90 €
3	GROS ŒUVRE	155 000,00 €	BEIGNON ANDRE GUY / TALMONT SAI	176 158,79 €
4	CHARPENTE BOIS	24 000,00 €	MCPA / AIZENAY	39 562,24 €
5	COUVERTURE TUILES	20 000,00 €	NOURRY / PONT ST MARTIN	17 182,87 €
6	RAVALEMENTS <i>VARIANTE N°1 : PAREMENT IMITATION PIERRES</i>	30 500,00 € -10 000,00 €	FOUCHER / STE FOY	29 962,86 €
7	MENUISERIES EXTERIEURES - METALLERIE	115 000,00 €	SECOM'ALU / LA MOTHE ACHARD	126 577,20 €
8	MENUISERIES INTERIEURES	25 000,00 €	MCPA / AIZENAY	27 600,00 €
9	CLOISONS SECHES	44 500,00 €	STIL PLATRE / LA CHAPELLE ACHARD	39 000,00 €
10	FAUX PLAFONDS	19 500,00 €	TECHNI PLAFONDS / MORTAGNE SUR	14 700,00 €
11	REVETEMENTS DE SOLS ET MURS CERAMIQUES	14 500,00 €	BARBEAU / COEX	13 616,65 €
12	REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	12 000,00 €	AUCHER / LES ACHARDS	11 450,00 €
13	PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX	14 500,00 €	AUCHER / LES ACHARDS	12 550,00 €
14	ASCENSEUR	20 000,00 €	ORONA / LA MEZIERE	19 600,00 €
15	PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION	62 500,00 €	JARNY SARL - Sainte Foy	57 209,50 €
16	ELECTRICITE	40 000,00 €	SNGE OUEST - La Roche sur Yon	39 000,00 €
17	NETTOYAGE	1 500,00 €	SAMSIC / LA ROCHE SUR YON	944,73 €
18	ESPACES VERTS <i>VARIANTE N°1 : PAREMENT IMITATION PIERRES</i>	5 500,00 € 10 000,00 €	CAJEV / LA ROCHE SUR YON	5 496,05 €
<b>TOTAL ESTIMATION DCE HT/€</b>		<b>642 000,00 €</b>	<b>TOTAL GENERAL HT</b>	<b>674 329,79 €</b>

Le conseil municipal valide le marché de travaux par 20 voix POUR, Mme Ludmila HEURION concernée par ce projet n'ayant pas participé au vote

## 2 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Protection civile

Mme Maryse SOUDAIN informe le conseil municipal du projet de subventionnement d'un prochain véhicule de la protection civile par Les Sables d'Olonne Agglomération. En contrepartie, cette instance a demandé à la Protection civile de dispenser gracieusement une dizaine d'heures de formations aux premiers secours au sein des communes membres.

Mme Maryse SOUDAIN expose que depuis plusieurs années, le CCAS de la commune organise ce type de formation en rémunérant la Protection civile et propose de ne pas solliciter ces heures de formations gracieuses.

Mme Carole GUERMEUR indique qu'il ne lui semble pas cohérente de voter en faveur d'une telle mesure de gratuité en tant qu' élu communautaire et de décider de ne pas l'appliquer

### 3 – Questions diverses

- M. Michel Mandret indique que l'Ironman s'est particulièrement bien déroulé sur la commune. Il rappelle en outre les animations qui se dérouleront dans le cadre des mercredis de l'été
- M. Thierry Monnereau indique que les travaux de la Place de Gaulle s'achèveront la semaine prochaine. Il indique en outre que le poste de relevage à l'entrée de la Rue des Marais sera déplacé sur le parking n°1 par Les Sables d'Olonne Agglomération et que le projet de piste cyclable dans les marais est validé.
- M. Jean-Luc Pinguet fait part du suivi des différents dossiers dont il a la charge en matière de conflits de voisinage
- M. le Maire indique que le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 29 juillet à 19h30